

Intervention à La Maison du Livre
Bécherel, Bretagne, vendredi 20 septembre 2024

Les témoignages et les écrits dans le travail social : quelle(s) transmission(s) ?

Jean Christophe Contini
Ancien éducateur, docteur en lettres.

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venus.

Je remercie bien évidemment mes hôtes pour leur invitation : l'Association Bécherel Cité du Livre et la Maison du livre de Bécherel, le CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale), ASKORIA (école de travail social, Rennes).

Merci à Patrick Macquaire et Colette Trublet plus particulièrement, que je rencontre pour la première fois en chair et en os, comme on dit, puisque nous n'avons eu jusqu'ici que quelques échanges par écrit à propos du livre qu'ils ont publié ensemble récemment, *Il faut imaginer Isidore et Bécassine heureux : les tribulations de deux acteurs du développement social et culturel* (L'Harmattan, 2023).

Mes hôtes m'ont proposé et nous avons choisi ensemble pour titre de cette intervention : *Les témoignages et les écrits dans le travail social : quelle(s) transmission(s) ?* Contrairement aux apparences, c'est une thématique qui n'est pas facile à traiter et qui est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à présenter. Pour partager avec vous les réflexions que ce thème m'a inspirées, je procéderai par quelques détours et déroulerai mon propos en plusieurs parties, pour tenter de penser quelque peu la chose dont il est question.

I. Premier point : les trois dimensions du travail social...

En Suisse romande, mais je pense que l'on pourrait facilement trouver des parallèles avec la France, on distingue historiquement trois champs professionnels distincts qui ont débouché sur trois formations spécifiques :

L'assistance sociale, dont les métiers trouvent leur origine dans l'histoire des politiques sociales, telles qu'elles se sont développées à partir du XVI^e siècle, notamment avec les lois pour les pauvres édictées en Angleterre, et dont la visée fut de réduire le vagabondage en rattachant l'évaluation et la prise en compte financière de l'indigence par ce qu'on appelle aujourd'hui les communes. Je ne vais pas vous refaire ici l'historique de ces développements et de cette histoire que le sociologue Robert Castel avait déployé admirablement dans son grand ouvrage : *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat* (Fayard, 1995).

Cette histoire est évidemment liée au développement du monde du travail et à son expansion, qu'il s'agisse des luttes pour les droits du travail et la justice des répartitions au vu des inégalités sociales, tout comme de la prise en compte de l'indigence de citoyens n'étant pas en mesure de s'y intégrer pour diverses raisons : handicap, maladie, invalidité, chômage, etc. ; avec bien sûr en toile de fond la question et les débats concernant la détermination des indigents valides et des indigents invalides depuis la fin du XIX^e siècle principalement, c'est-à-dire de la définition des critères permettant aux citoyens concernés de bénéficier de ces prestations ou non.

L'animation socio-culturelle, autre métier du travail social, trouve quant à elle son origine dans ce qu'on appelle l'« éducation populaire », à propos de laquelle on peut évoquer la figure de Paolo Freire, qui a lutté pour l'éducation et l'alphabétisation des couches de populations les plus pauvres et les plus défavorisées. Peut-être faut-il rappeler aujourd'hui encore que l'analphabétisme est présent dans le monde et que cela a des conséquences sur la régulation des régimes politiques, puisque vous savez fort bien – d'autant plus en France – que l'école, l'éducation nationale, a dès le début eu pour but s'instruire et de former des citoyens capables de disposer des moyens intellectuels (notamment par l'apprentissage de l'écriture et de la lecture) leur permettant de comprendre les enjeux démocratiques et d'y contribuer de manière éclairée et indépendante en quelque sorte, à travers le droit de vote et le scrutin populaire.

Il faudrait dans ce champ professionnel parler également des Maisons de quartier, des Centres de loisirs et d'animation, de tout un pan du travail social qu'on dit associatif et communautaire ; il y aurait aussi des choses à dire du côté de ce qu'on nomme l'« éducation nouvelle », dont l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève, qui fut le premier Institut des sciences de l'éducation en Europe, fondé en 1912 par Édouard Claparède et quelques autres (intégré en 1975 à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève). Mais je passe rapidement et ne décrirai pas plus les détails de ces dispositifs, puisqu'il ne s'agit pour moi que de vous donner quelques repères.

L'éducation spécialisée ou éducation sociale dans certains pays, est le troisième métier du travail social, à mon sens encore plus complexe, notamment en raison de ce que Maurice Capul et Michel Lemay, dans leur ouvrage *De l'éducation spécialisée* paru en 1996, ont appelé à propos de son existence le « roman des origines », c'est-à-dire toute une série de fictions qui se sont construites dans le cours du développement de la profession et de ses dispositifs de formation dans l'après-guerre des années quarante-cinquante, plus principalement dans les deux décennies suivantes.

Ce « roman des origines », cette fiction, est assez complexe, mais on peut en mentionner quelques aspects, issus par exemple des travaux que Michel Foucault a consacrés à *l'Histoire de la folie à l'âge classique*, notamment lorsqu'il évoque le développement des trois grandes institutions que sont l'école, la prison et l'hôpital, ou qu'il étudie ce qu'il a qualifié de « Grand renfermement », avec la fondation de l'Hôpital général en 1656, qui marque le début de ce processus de contrôle social des populations déclassées.

On connaît également sur ce point son livre *Surveiller et punir*, qui détaille un certain nombre de pratiques et de dispositifs qui ont eu cours au XVII^e et au XVIII^e siècle principalement, avec le *panopticum* notamment, vous en avez certainement entendu parler ; et je pense bien sûr par ailleurs à Victor de l'Aveyron, l'« enfant sauvage » à qui s'est consacré en son temps Jean Gaspard Itard, et dont François Truffaut a tiré un film.

Pour donner quelques repères plus concrets sur les origines des institutions d'éducation spécialisée, il faudrait détailler les dispositifs de prise en charge de la délinquance juvénile et de ce qu'on a appelé jadis les « colonies agricoles », où il n'y avait à proprement pas d'éducateurs, mais des moniteurs, des surveillants plus certainement ; on connaît passablement maintenant l'histoire de ce type de dispositifs que Marie Rouanet, entre autres, a étudiés dans son ouvrage *Les enfants du bagne*, par exemple la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray en France. Ce sont donc là des pratiques et des dispositifs qui ont été exemplaires de ce que la psychanalyste suisse Alice Miller a qualifié de « pédagogie noire », et qui a perduré dans certains établissements jusque dans les années cinquante. Nous pourrions tisser ici des liens donc avec un champ de pratiques qui est aujourd'hui celui des centres éducatifs fermés, ou qu'on appelle renforcés, pour mesurer l'évolution des pratiques.

On constate également la présence d'éducateurs dans ce qu'on appelait jadis des asiles, des hôpitaux psychiatriques, ce champ particulier et ses institutions tout aussi particulières qu'on regroupe aujourd'hui sous le terme générique de « médico-social », champ qui accueille et accompagne des sujets souffrant de différentes maladies neurologiques, de handicaps divers, et qui sont souvent en prise avec la psychose – psychoses infantiles comme nous l'a enseigné Michel Lemay. Je pense également au courant dit de la « psychothérapie institutionnelle », avec François Tosquelles et quelques autres qui ont œuvré à l'Hôpital de St-Alban, en Lozère, ou encore à Jean Oury au Château de la Borde, Philippe Gabbai à La Force, en Dordogne, et bien d'autres personnes encore, bien évidemment.

Beaucoup de dispositifs relèvent aujourd'hui de la « protection de l'enfance » et des institutions qui se sont développées dans le cadre de l'assistance sociale pour la protection des mineurs et du placement des enfants et adolescents à des fins de protection, qui sont confiés à des dispositifs où œuvrent des éducateurs spécialisés, ce qu'on appelle par exemple en France les maisons d'éducation à caractère social (MECS), qui s'inscrivent dans une histoire qui n'est, elle non plus, pas ni très claire ni tout à fait rose, ni bien clairement délimitée, puisqu'il reste encore beaucoup de travail à faire sur le plan de la recherche historique dans ce domaine.

À partir de ces trois champs originaires, il me semble qu'on peut dès lors considérer aujourd'hui le « travail social » comme une nébuleuse et un champ difficile à définir ; qui s'est qui plus est fortement complexifié depuis la fin du siècle dernier, que ce soit dans le cadre du développement de la protection de l'enfance, sur le plan judiciaire et juridique, en regard des droits de l'enfant et de l'adolescent, des nouvelles difficultés auxquelles sont confrontés tous les acteurs du travail social, avec l'apparition et la multiplication de nouvelles fonctions, reconnues ou non, de nouveaux dispositifs

d'éducation spécialisée, de nouvelles articulations avec les autres champs, l'enseignement spécialisé, la psychiatrie, la prévention, la protection de l'enfance et les tribunaux des mineurs, le travail social, etc.

On assiste par ailleurs aujourd'hui à l'essor d'organismes privés qui dispensent sur mandat des prestations d'éducation spécialisée financées par l'administration publique, etc. Il est dès lors logique que l'ensemble de ces professions, dispositifs et fonction soient regroupés dans la nébuleuse plus générique qu'on appelle travail social, sans trop savoir au fond de ce dont il s'agit et sans parvenir à en avoir une vue d'ensemble suffisante, logique dans ses articulations.

Le travail social et ses trois dimensions

J'ai bien évidemment à l'esprit et je n'ai pas oublié que le thème de mon propos concerne les témoignages et les écrits dans le travail social, mais il me faut encore prolonger ces premiers détours en vous proposant de considérer qu'il y a trois dimensions distinctes qui caractérisent le champ du travail social – plus particulièrement en ce qui concerne le champ de l'éducation spécialisée dans le propos que je déploie :

– la dimension de la ***clinique*** tout d'abord, ou de la pratique, des terrains, comme on dit, et de tout ce que cela convoque en termes de savoir d'expérience et de transmission entre collègues, bien souvent de générations différentes. Par clinique, j'entends également une approche de la pratique qui prend au sérieux la question de l'inconscient et des concepts de la psychanalyse pour mettre et remettre au travail l'agir dans l'après-coup, notamment dans les dispositifs de supervision ;

– la dimension de la ***formation*** ensuite, puisqu'on se forme à ces métiers, que ce soit sur le tard, sur le terrain tout aussi bien, ou en première formation, tout en tenant compte du fait que la formation est passablement exigeante et implique, au-delà de l'apprentissage et de la réflexion concernant la méthodologie de l'intervention, la sensibilisation à de nombreux savoirs disciplinaires issus des sciences humaines et sociales, de la psychologie, de la psychiatrie et de la médecine, de la psychanalyse ainsi que d'autres approches comme l'approche systémique ou la Gestalt-thérapie, etc. ;

la dimension de la ***recherche*** enfin, puisque la recherche fait partie intégrante du travail social, qu'il s'agisse de recherches-actions effectuées par des chercheurs universitaires venus de l'extérieur des terrains ; qu'il s'agisse de recherches et des monographies que l'on demande aux éducateurs en formation de réaliser pour sanctionner l'ensemble de leur formation ; ou encore qu'il s'agisse de recherche réalisée par des praticiens qui s'engagent dans les deux activités, parallèlement et dans des champs connexes ou conjointement à leur pratique professionnelle qu'ils appréhendent d'un autre point de vue et différemment dans le cadre de la recherche.

Pour conclure ce premier point et ces détours, dans lequel je vous ai parlé des trois professions principales traditionnelles du travail social et des trois dimensions de la clinique, de la formation et de la recherche, j'aimerais encore faire une petite ponctuation pour dire qu'au fond, la profession et le métier d'éducation spécialisée est un métier extrêmement complexe qui représente, en quelque sorte, et si on l'étudie

avec attention et en profondeur, un véritable « vortex » qui, et c'est une hypothèse que je vous propose, constitue de fait, je parle ici du dispositif institutionnel, des institutions d'éducation spécialisée comme on le disait alors, un véritable *micro-lien social*, et qui est une véritable micro-société « locale » qui reproduit, sur tous les pans, j'insiste, ou qui fait appel, est un reflet de la société démocratique et de la société en général, au sens où on y retrouve et rencontre tous les *invariants structureaux anthropologiques, ethnologiques et sociologiques* qui caractérisent ce qu'on appelle le *lien social*.

Tout cela peut vous paraître un peu opaque, d'autant plus que je n'approfondirai pas la chose, dès lors que c'est des écrits que je vais, enfin peut-être, arriver à vous parler... Vous dire simplement sur ce point que, dans le cadre de la naissance du métier d'éducateur spécialisé, qui au fond n'a eu lieu véritablement que dans l'après-guerre, notamment en raison des innombrables enfants que celle-ci a rendus orphelins, il y a une question incontournable et qui est absolument politique, au sens d'*une politique indigène et institutionnelle du lien social et de la vie quotidienne, du quotidien*, d'une politique indigène de ce que pendant un certain temps on a appelé le « vivre ensemble », avec ses modalités concrètes, concernant ceux que j'ai qualifiés tout à l'heure d'« indigents », et que j'ai pour ma part qualifiés de « déviants », au sens où le sociologue américain Howard Becker a étudié un certain nombre de pratiques dites délinquantes par rapport aux normes sociales, ce qui peut vous paraître peut-être assez péjoratif au premier abord, mais j'ai considéré pour ma part qu'est « déviant » un « sujet » qui refuse ou n'est pas en mesure de s'adapter et de répondre aux exigences de ces normes, quelles qu'en soient les raisons et quelle que soit la pertinence de ces normes.

J'aimerais dire dès lors, pour ponctuer mon propos, que beaucoup des premiers éducateurs spécialisés ont connu la guerre, ou sont nés après-guerre, et ont été concernés pour la plupart dans leur famille et histoire par les horreurs que l'on sait ; que beaucoup ont été des « soixante-huitards » engagés, et que la question de mai 68 était celle d'une autre modalité politique du lien social et du vivre ensemble. Dire également que cette critique sociale, cette révolte, a concerné tout autant les sciences humaines et sociales, notamment dans le cadre de l'université Paris Vincennes, aujourd'hui Paris 8 et ce qu'il en reste, et que cette question est absolument en lien avec la construction de la formation des éducateurs spécialisés et des travailleurs sociaux ; et des études que les acteurs de ce champ ont pu suivre auparavant, pendant ou ensuite, souvent avec un très haut niveau de qualification, en provenance d'origines différentes et parfois forts éloignées du travail social.

Je pense par exemple ici aux trois volumes de la *Critique de la vie quotidienne* d'Henri Lefebvre publiés à partir de 1947, aux travaux des sociologues américains des années 1930 qui se sont intéressés aux pratiques des institutions, des asiles, des usines en allant concrètement sur les terrains, ce qu'on a appelé l'École de Chicago et d'où découle l'interactionnisme symbolique, vous en avez entendu parler peut-être : Erving Goffman, Anselme Strauss, Howard Becker et quelques autres bien évidemment. J'y ajouterai la psychanalyse et ce courant qu'on a appelé l'« analyse institutionnelle », qui

fut très présente à Paris Vincennes avec René Lourau et quelques autres, bien entendu ; il faudrait encore évoquer plus longuement l'influence des travaux de Michel Foucault et de Claude Lévi-Strauss, etc.

Bref, je ne crois pas qu'on puisse parler du travail social sans tenir compte de ces considérations, de l'histoire et du contexte de la naissance de la profession et de ses centres de formation – je vous rappelle à ce propos le numéro de 1972 de la revue *Esprit* consacré au travail social. Tout comme au fait que, comme l'a rappelé Michel Chauvière il y quelques années dans un numéro de la revue *Les Cahiers dynamiques*, qu'il y avait à l'époque dans les personnes qui se sont engagées en éducation spécialisée, des lettrés de tous bords disposant d'un très haut niveau de formation en lettres ou en sciences humaines et sociales, des religieux ou des théologiens, ce qui selon lui n'était pas un mal, puisqu'il s'agissait de *penser* les questions posées par la pratique sur un plan sociologique, clinique, politique, éthique, anthropologique, etc., sans parler du champ de la littérature, de la culture et des lettres plus généralement.

Il me semble que le contexte actuel qui découle de la mise en œuvre des instruments issus de la Nouvelle gestion publique – New Public Management – dans l'administration et les pratiques étatiques depuis une trentaine d'années n'est pas tout à fait le même que celui dont je viens de vous parler ; qu'il s'agit là d'une considération incontournable dont il faut tenir compte si l'on veut tenter de penser le contexte actuel et d'analyser les mouvements que nous vivons aujourd'hui.

II. Distinction travail social / éducation spécialisée

Deuxième point, je distingue pour ma part, paradoxalement dans l'appariement, l'éducation spécialisée du travail social, pour une raison qui se rapporte à la question de la vie quotidienne et du quotidien, que les dispositifs d'éducation spécialisée, les institutions, sont justement en charge d'instituer, de bâtir, d'habiter et de penser. J'ai proposé dans mes travaux de considérer qu'il s'agit à proprement d'instituer un « quotidien artificiel », ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'agit pas d'un quotidien authentique en termes relationnels.

Institution d'un praticable, donc, comme on le dit au théâtre, pour permettre justement une « théâtralisation de la vie quotidienne », une remise en jeu des processus de socialisation primaire et en partie secondaire qu'on traverse les sujets accueillis et accompagnés par les éducateurs, afin que petit à petit, les difficultés deviennent visibles, observables, interprétables, et que l'accompagnement puisse être réajusté pour permettre au sujet de l'accueil d'apprendre à mieux se débrouiller avec ce que j'ai appelé son « rapport aux limites », limites de l'existence et limites en ce sens, que Freud avait mises en relief dans *Le malaise dans la culture* ; ces trois obstacles au bonheur des êtres parlants que sont : le corps, le monde, les autres.

Le corps : ses limites, la maladie, la mort, les handicaps ; le monde : la nature, ses dangers, les catastrophes naturelles comme on dit, les animaux sauvages, etc. ; les autres : la vie en communauté et la haine qui s'y déploie.

Je considère pour ma part que ce sont précisément les rapports que les sujets accueillis entretiennent avec ces limites qui est pour eux – et pour les autres et la société, ou la communauté – problématique, difficile, et que c’est sur cet écueil que porte précisément ce que j’ai défini et appelé l’« agir éducatif spécialisé », au quotidien et sur le socle de la vie quotidienne, institutionnelle, des différents dispositifs, et qu’en ce sens le travail d’éducateur spécialisé consiste à transmettre la limite et mettre au travail le rapport de ces sujets aux limites.

Que font les éducateurs spécialisés ? : « À bas bruit et à l’ombre des nouvelles formes de *vulnérabilité sociale*, les professionnel(le)s de l’éducation spécialisée accompagnent au quotidien des sujets en grande souffrance, pour leur permettre en finalité de se réapproprier un rapport à la vie et aux autres plus apaisé, juste et responsable. Au regard de ce *métier de l’humain* et de son *savoir-faire* singulier, aujourd’hui encore méconnus, cet ouvrage propose de réfléchir à l’*identité indicible* d’un lien social contemporain marqué par l’angoisse inédite d’un *univers infini* et d’un *monde sans limites*. Quel est pourtant l’agir que continuent de mettre en œuvre les éducateurs spécialisés ? – La transmission de la limite... et des limites qui sont fondamentalement nécessaires pour *bâtir, habiter* et *penser* l’incertitude du monde... » (4^e de couverture de *L’Identité indicible : le « savoir-faire » en éducation spécialisée*, Bâle, Schwabe, 2019.)

Il s’agit en ce sens d’un métier « politique » – d’une politique indigène et institutionnelle de la vie quotidienne –, différent des autres métiers du travail social, qui sont plus en relation avec les politiques et le domaine des assurances sociales ; de l’évaluation des qualités et des critères d’accès des citoyens aux droits assurantiels auxquels ils auraient droit et à contrôler le respect des devoirs qu’ils leur incombent en regard de ces droits. Cela ne veut bien évidemment pas dire qu’il n’y ait pas d’enjeux relationnels ou politiques dans l’activité professionnelle des « agents du travail social », comme on pourrait par exemple les appeler dans le cadre des « pratiques de guichet » – je passe bien sûr sur toute la richesse des différentes pratiques qui s’inscrivent dans le champ du travail social – pour l’obtention de prestations sociales, mais le socle de la relation, de la rencontre, des interactions et de l’interlocution est fort différent et n’est pas celui d’une prise en charge intégrale de la vie quotidienne.

J’ai, pour cette raison et dans le cadre de l’éducation spécialisée, parlé d’une *fabrication du quotidien* et d’une *écriture de l’agir*, dans le cadre d’une recherche que j’ai réalisée en reconstituant ce que j’ai appelé le « texte institutionnel », à partir de l’étude exclusive du cahier de liaison d’une équipe éducative œuvrant dans un centre fermé pour adolescents ; et dont résultent les deux livres qui vous sont présentés ici à la Maison du livre.

Prise en charge et fabrication du quotidien, c’est peut-être pour cette raison que l’on parle plus souvent de face-à-face, de suivi ou d’accompagnement des bénéficiaires dans le cadre du travail social et qu’on parle plus volontiers de côte à côte, de compagnonnage, de relation éducative dans le cadre de la pratique de l’éducation spécialisée. Il y a donc pour ma part ici une distinction et une singularité fondamentales à repérer, qui caractérisent et distinguent la pratique de l’éducation spécialisée de celle

du travail social, bien qu'il soit évident que dans les deux cas il faille parler, au sens où l'a défini Mireille Cifali, de « métiers de l'humain », indiscutablement.

Je ne déroulerai pas plus longuement ces éléments que je vous ai proposés comme jalons, nous pourrions si vous le souhaitez en reparler plus tard dans le temps prévu pour les échanges et vais maintenant à partir de là, enfin, me direz-vous, aborder la question des écrits professionnels et de leurs différents genres, puisque les écrits ont aussi plusieurs genres...

III. Les divers genres d'écrits professionnels et de témoignages

Qu'il s'agisse d'éducation ou/et d'éducation spécialisée, il y indiscutablement de nombreux types d'écrits différents, que ceux-ci soient pratiqués ou produits dans les champs de la clinique, de la recherche et de la formation. Quatre ouvrages me paraissent importants pour un premier abord de l'écriture et des écrits professionnels dans le champ de l'éducation spécialisée et du travail social :

Pierre Delcambre, *Écriture et communications de travail : pratiques d'écriture des éducateurs spécialisés* (PU du Septentrion, 1997) ;

Joseph Rouzel, *La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée*, Dunod, 2000) ;

Jacques Riffault, *Penser l'écrit professionnel en travail social : contexte, pratiques, significations* (Dunod, 2000) ;

Mireille Cifali et Alain André, *Écrire l'expérience : vers la reconnaissance des pratiques professionnelles* (PUF, 2007).

• *Dans le champ de la clinique ou de la pratique, tout d'abord*

On trouve ainsi :

— des **écrits administratifs et professionnels** de tous genres, comme les rapports au juge ou à l'autorité de placement, les rapports d'observation, les bilans de synthèse et autres documents relatifs au projet éducatif individualisé, les anamnèses, notes d'observations, etc. ; certains de ces écrits pouvant être considérés comme officiels, car adressés en dehors de l'institution, ou encore parce qu'ils sont intégrés dans le dossier des sujets accueillis.

On trouve ensuite :

— ce que j'ai qualifié, en reprenant le terme du sociologue Jean-François Laé, d'**écrits et d'écritures mineurs, ou encore d'écritures au travail**, c'est-à-dire toute une panoplie d'outils ou de dispositifs graphiques que l'on doit qualifier d'indigènes, c'est-à-dire des écrits justement écrits à l'intérieur de l'institution et qui restent à l'intérieur des dispositifs. Ce sont là des outils de fonctionnement, des supports de mémoire qui permettent – c'est du moins l'hypothèse que j'ai soutenue – ce que j'ai qualifié d'écriture de l'agir et de fabrication et institution du quotidien : cahier de liaison ou cahier de bord, cahier d'observation, notes éparses, agenda, formulaire divers,

règlement, procédures, etc. Je passe rapidement, nous pourrions y revenir plus longuement plus tard si vous le souhaitez.

Toujours dans le champ de la pratique, on trouve ensuite :

— **des livres ou des écrits pédagogiques et didactiques, ou la plupart du temps des témoignages personnels** rédigés par d'anciens praticiens ou aguerris dans le métier, qui usent souvent du récit pour leurs ouvrages, comme on peut le constater dans la collection qu'a fondée Joseph Rouzel aux éditions Érès, qui existe toujours aujourd'hui et qui se nomme « L'éducation spécialisée au quotidien » ; ou encore dans la collection « trames » aux mêmes éditions (un repérage beaucoup plus large serait ici nécessaire).

Toujours dans le cadre des écrits issus de la pratique, on trouve ensuite quelques plumes exceptionnelles :

— **quelques grands auteurs exceptionnels**, dont Fernand Deligny est la figure la plus importante, si l'on considère les milliers de pages qui constituent ses œuvres complètes et les concepts qu'il a forgés (par exemple, lorsqu'il considère que l'éducateur est un créateur de circonstances...).

• **Dans le champ de la formation**, on trouve également :

— **des écrits de formation** qu'il s'agit de réaliser pour l'obtention du diplôme : écrits de formation divers, biographie d'admission dans le cadre des présélections ; examen de diplôme ou mise en place lors des formations en cours d'emploi d'un projet éducatif qui fera l'objet d'un projet écrit et évalué ; il s'agit également de réaliser en fin de formation une monographie ou un mémoire qui s'apparente à la méthodologie de recherche en sciences humaines et sociales.

On trouve enfin dans la littérature **divers livres et ouvrages pédagogiques et didactiques sur le métier ou la formation** en éducation spécialisée

• **Dans le champ de la recherche**, on constate l'existence :

— **de doctorats consacrés à l'éducation spécialisée et au travail social** ou à l'un des aspects spécifiques de la profession ; ce sont souvent, mais pas obligatoirement, des doctorats réalisés par des éducateurs et travailleurs sociaux à partir de leur pratique ; soit des recherches-actions, ou ce qu'on appelle des thèses de praticiens ;

— **des doctorats ou recherches de sociologues du travail social ou de chercheurs en sciences de l'éducation** ; comme par exemple et pour prendre quelques grandes figures de la profession : Michel Chauvière, Paul Fustier, Mireille Cifali, et quelques autres bien évidemment.

De manière plus large, mais toujours dans le champ de la recherche, il y a également des études plus anthropologiques, mais surtout **historiques** consacrées au domaine de l'éducation spécialisée, qui étudient notamment sa naissance en tant que profession : par exemple la thèse que Maurice Capul a consacrée aux enfants placés sous l'Ancien Régime, son livre *L'invention de l'enfance inadaptée : l'exemple de Toulouse St-Simon 1950-1975* (Érès, 2010) ; celui de Mathias Gardet et Alain Vilbrod, *L'éducation spécialisée en Bretagne 1944-1984 : les coordinations bretonnes pour l'enfance et l'adolescence inadaptées* (PU Rennes, 2007) ; l'ouvrage de Samuel Boussion encore, *Les*

éducateurs spécialisés, naissance d'une profession : le rôle de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (1947-1959) (PU Rennes, 2013) ; celui de Samuel Bousson, Mathias Gardet, Martine Ruchat, *L'internationale des républiques d'enfants 1939-1955* (Anamosa, 2020).

On trouve enfin des ouvrages à la fois ou soit de témoignage, de réflexion, de propositions écrites par des auteurs qui ont traversé l'ensemble des trois champs et qui ont été à un moment ou un autre inscrits dans la clinique, dans la formation et dans la recherche : je pense ici à Joseph Rouzel, Jean-François Gomez, Michel Lemay, Philippe Chavaroche, Thierry Goguel d'Allondans et bien d'autres, que j'oublie de mentionner et de citer, je vous prie de m'en excuser. Il me semble que nous sommes ici à la frontière de ce que certaines appellent la *littérature grise*, qui n'est pas forcément reconnue par les universitaires « purs et durs » et n'est pas toujours citée dans les recherches produites à l'université.

Je crois que c'est pourtant dans ce champ littéraire en clair-obscur que s'inscrivent de nombreux témoignages réalisés par des éducateurs ou d'anciens éducateurs, à l'instar par exemple de l'ouvrage de Patrick Macquaire et Colette Trublet dont j'ai parlé au tout début, mais il y en a passablement d'autres, qu'il faudrait un jour répertorier.

J'ajouterai encore qu'il existe :

- **Une littérature connexe**, notamment dans le champ de la **psychiatrie et de la psychothérapie institutionnelle**, du côté des institutions médico-sociales où œuvrent également beaucoup d'éducateurs : Michel Lemay encore une fois, mais aussi des auteurs comme François Tosquelles, Jean Oury et beaucoup d'autres auteurs qui témoignent à la fois de considérations historiques qui s'inscrivent dans la suite de leurs propres expériences professionnelles, tout comme de considérations théoriques, au sens de la réflexion et de l'élaboration après-coup de ce qui s'est pratiqué et a eu lieu ; je pense par exemple aux ouvrages de Claude et Marie Allione, par exemple et entre autres, bien évidemment.

Il faut enfin mentionner le champ :

— des **revues professionnelles ou associatives** dans lesquelles on retrouve beaucoup d'acteurs de l'éducation spécialisée et du travail social et qui s'inscrivent dans les toutes les dimensions de la profession, clinique, formation, recherche, témoignage, réflexion, analyse, etc. ; par exemple la revue *VST* aux éditions Érès, ou encore la revue *Empan*, *Les cahiers dynamiques*, *Le Sociographe*, etc. ; il y a beaucoup de revues qu'il faudrait mentionner et répertorier, je me contente de citer quelques exemples emblématiques. Pour terminer ce point, un peu laborieux, je m'en excuse, il m'a paru important d'essayer de repérer les différents types d'écrits :

— et notamment encore le champ encore peu exploité des **archives personnelles**, que ces archives soient officielles et déposées dans des fonds d'archives d'institutions, tel le CNAHES, et non perdues ou détruites, comme c'est souvent le cas, soit qu'elles restent dans le cadre de la famille en tant qu'archives privées et sont donc inaccessibles, soit qu'elles soient détruites ou jetées, ce qui est souvent également le cas des archives relatives aux écritures mineures dans les institutions qui sont détruites après un certain

temps. Il y aurait là tout un travail de communication et d'information à faire autour de la question de la conservation et du conditionnement des archives.

De ces archives, lorsqu'elles existent et sont mises à disposition des chercheurs, découlent ainsi parfois des livres importants, comme dans le cas du livre de Martine Ruchat et Alain Vilbrod consacré à Jacques Ladsous, ou encore à Roland Assathiany, parus tous les deux aux éditions de L'Harmattan, le premier dans la collection dirigée par Alain Vilbrod, « Le travail du social », qui accueille notamment plusieurs ouvrages consacrés à l'éducation spécialisée. Le livre que j'ai évoqué tout à l'heure sur l'histoire de l'éducation spécialisée en Bretagne laisse bien évidemment beaucoup de place à Henri Joubrel ; travail a bien entendu pu être réalisé grâce aux archives des protagonistes et des associations qui ont œuvré dans ce champ.

• **Reste enfin la question que j'ai peu abordée :**

— celle **des témoignages personnels de personnes qui ont été elles-mêmes accueillies en institutions ou été accompagnées et suivies par des éducateurs ou des travailleurs sociaux.**

Ces témoignages existent, mais j'ignore pour ma part s'ils ont déjà fait l'objet d'un travail de recherche et ont été en quelque façon répertoriés. C'est ici une véritable question à mettre au travail, tout en tenant compte, je l'évoque rapidement, de la problématique qui existe aujourd'hui dans certaines institutions autour du *storytelling*, par exemple dans les journaux que publient à l'interne certaines grandes institutions.

Autre problème, on touche également ici à la question de l'accès aux archives de l'administration et des institutions, qui bien souvent gardent le secret pendant longtemps et n'autorisent que peu l'accès à la consultation de leurs documents indigènes, comme j'ai eu la chance de pouvoir le faire à propos du cahier de liaison que j'ai étudié.

Encore faut-il par ailleurs qu'il y ait des chercheurs, aguerris et au fait du champ du travail social et de l'éducation spécialisée, qui s'intéressent à ces archives, comme c'est par exemple le cas de Jean-François Laé, qui a dans un ouvrage pu retracer le parcours et la relation entre une jeune fille et l'assistante sociale qui l'a accompagnée, grâce à une correspondance retrouvée dans les archives administratives de la protection de l'enfance.

IV. Quelle(s) transmission(s) à partir de là aujourd'hui ?

Alors au fond, j'ai indiqué dans mon titre la question de la transmission au singulier et au pluriel, dès lors que si l'on considère, à juste titre d'ailleurs, que l'ensemble des écrits que j'ai tenté de détailler constituent des vecteurs de transmission, ils sont précisément multiples, divers, difficilement abordables et s'inscrivent dans les trois dimensions que j'ai évoquées au début de mon propos : la clinique, la formation, la recherche.

J'ai qui plus est formulé la chose sous forme de question : quelles transmissions ? – et je serais très emprunté pour vous donner des réponses à la question, sauf à interroger cette dimension de la transmission, à la questionner au regard des tendances actuelles

dans le champ du travail social. Je formule dès lors les questions qui me paraissent importantes :

- *quelle(s) transmission(s) sur les terrains, dans la clinique aujourd'hui ?* ;
- *quelle(s) transmission(s) dans le champ de la formation aujourd'hui en éducation spécialisée et en travail social ?* ;
- *quelle(s) transmission(s) dans le champ de la recherche de la littérature et des revues professionnelles ?*

... à l'heure des nouvelles orientations promues depuis bientôt une trentaine d'années à l'aune de la *Nouvelle gestion publique*, du *New Public management* ? ; à l'aune des référentiels de compétences, des guides de bonnes pratiques, des logiques gestionnaires et de contrôle non seulement des temps de travail, mais de classification et de minutage des tâches ?

Et quelles écritures et écrits professionnels aujourd'hui à l'heure de la numérisation et de l'informatisation des outils de travail, cahier de liaison ou d'observation et dossiers informatisés, projet individualisé partagé sur plateforme informatique ?

Quelles transmissions à l'heure des orientations actuelles des droits de l'enfant qui constituent de nouvelles prescriptions considérant les pratiques développées jusqu'ici comme obsolètes, voire maltraitantes et irrespectueuses des droits de l'enfant à la participation de son projet de vie ; et de ce qui semble se présenter ces derniers temps comme une « désaffection pour les métiers de l'humain » (voir les numéros 160 et 161 de la revue *VST – Érès*, 2024) ?

Ce sont là des questions qu'il me paraît essentiel de mettre au travail de la réflexion et de la pensée aujourd'hui pour contribuer à une meilleure connaissance des enjeux actuels et de la transmission entre les générations que celle-ci appelle.

V. Conclusion

J'en arrive maintenant à ma conclusion, pour souligner le fait que la transmission me semble actuellement malmenée, en quelque sorte « au point mort », du fait des logiques idéologiques et managériales du moment qui prônent à tout va l'innovation, l'adaptation, sans tenir compte du legs du passé et de ceux qui ont été engagés et qui ont « fait vivre » et exister ce que l'on appelle aujourd'hui encore l'éducation spécialisée – qui pour moi constitue un champ à part, tout aussi singulier que complexe, poétique que politique. Évidemment, on me considérera comme un réactionnaire, puisque c'est ainsi que l'on considère aujourd'hui celles et ceux qui essaient de penser de manière critique ce qui se passe aujourd'hui, tout en questionnant et travaillant sur le passé, afin de maintenir les questions vives que pose toute forme de lien social.

Jean Traber, mon premier maître en éducation spécialisée en Suisse, un des arpentiers de l'éducation spécialisée qui était allé cher Bruno Bettelheim, chez Jean Oury, chez Fernand Deligny, m'avait transmis, en supervision pédagogique et alors que j'étais jeune éducateur en formation, quelques textes qui, à une exception près, n'ont, me semble-t-il, jamais été publiés. Dans l'un de ceux-ci, il mettait en relief, déjà

dans les années 1980, les dangers qui ne manquaient pas de menacer la profession et l'identité des éducateurs spécialisés, peignant en quelque sorte le diable sur la muraille, en constatant déjà à l'époque une série d'indicateurs : licenciements d'éducateurs, coupures budgétaires, fermetures de maisons, expertises portant sur l'ensemble de la prise en charge rééducative). Il ajoutait dans ce texte du 8 mai 1984 plusieurs hypothèses de compréhension sur cet état de fait :

« Première hypothèse : On nous demande de former essentiellement des éducateurs ouvriers, rompus aux tâches de soins et de gardiennage, fonctionnant sous les ordres de spécialistes formés à l'université. On n'ignore pas qu'une pléthore de tels spécialistes ne demande qu'à organiser et diriger l'éducation spéciale selon la devise : Je pense – tu exécutes.

Deuxième hypothèse : On nous demande de former un nombre restreint d'éducateurs-spécialistes qui animeraient des gens sans formation. Voilà qui constituerait la solution la plus économique. Troisième hypothèse : Éliminer purement et simplement l'éducateur, "puisque'il est peu fiable tout en coûtant cher" pour confier les pensionnaires à des laïques formés sur le tas et dirigés par des universitaires. C'est d'ailleurs la formule qui prédomine actuellement aux États-Unis ».

Il faudrait le nuancer et le détailler plus précisément, mais je crois que le tableau qu'il décrivait n'est pas sans évoquer le management quasi religieux qui s'est répandu dans tous les secteurs de la société et dans celui du travail social particulièrement – mais je m'avance peut-être...

On constate aujourd'hui que certains universitaires et la recherche – sans aucun doute pleins de bonnes intentions – sont effectivement en passe de dicter les aujourd'hui les pratiques et d'édicter des (guides et procédures de) « bonnes pratiques » à partir de là, les concepts issus de ce que j'appelle la littérature grise étant majoritairement oubliés et écartés, remplacés et entièrement recouverts par des concepts que je qualifierai pour ma part de « mous » : *résilience*, *empowerment*, traduit et épandu sous le terme de « pouvoir d'agir ».

La psychanalyse semble être quant à elle de plus en plus écartée des nouveaux plans de formations – si ce n'est purement éliminée –, ce qui me fait dire et considérer pour ma part que nous sommes dans un moment où la « transmission a été rompue » – on pourrait très bien user ici de la métaphore mécanique : ça ne tourne plus très rond...

La fonction de l'écriture et des témoignages me semble dès lors sur ce point être essentielle et centrale, tout comme son apprentissage.

Je pourrais vous dire encore beaucoup d'autres choses sur ce sujet et vous parler de mes nombreux travaux d'écriture, en travail social et en littérature, mais je vais m'arrêter là, en soulignant et en insistant sur trois dimensions qui me paraissent essentielles **pour** qu'il y ait à proprement parler **transmission** et qu'il d'agit de mettre en mouvement pour que le travail de la pensée soit possible et que la transmission reprenne de la vigueur : **lecture, parole et écriture.**

Réel, symbolique et imaginaire, il s'agit d'apprendre à lire le monde, de parler aux autres et de se parler pour agir ensemble, d'écrire pour réfléchir et penser l'agir dans

l'après-coup et revenir sur l'incessante lecture que le monde nous impose dans son incertitude et son imprévisibilité.

— Je ne puis donc que féliciter mes hôtes de leur initiative de créer un lieu pour montrer et faire connaître les écrits des éducateurs et des travailleurs sociaux, puisque leur démarche s'inscrit pleinement et complètement dans les trois dimensions que je viens d'évoquer.

– Je les remercie donc encore une fois de leur invitation et de m'avoir donné la parole, tout comme je vous remercie de votre attention.